

N°
96



Apei Périgueux
Vivons ensemble nos différences

REFLETS

Novembre
2024



Vieillessement

LES RÉPONSES DE L'APEI PÉRIGUEUX

Les réponses de notre association face au vieillissement



Hervé MAZIERE
Président de l'Apei Périgueux

Alors que notre société évolue et que l'espérance de vie des personnes en situation de handicap s'allonge, il est essentiel de réfléchir aux enjeux spécifiques que cela engendre pour nos enfants souvent vulnérables. Dans 5 ans, 50% des personnes accompagnées dans nos établissements auront plus de 50 ans. Depuis la fin des années 1990 une sensibilisation forte est exercée par l'Apei Périgueux pour pouvoir mettre en œuvre de nouvelles réponses au vieillissement des personnes en situation de handicap comme par exemple les difficultés grandissantes de maintien dans leurs établissements. Cela a conduit en 2013 à la création du Foyer de Vie non médicalisé Lou prat dôu solelh pour personnes handicapées vieillissantes afin de proposer aux résidents les plus âgés « un Foyer de Vie pour passer une retraite digne, confortable, calme mais active, et en permettant aux

parents d'effacer beaucoup de tourment » comme le soulignait Alain FAURE.

12 ans plus tard, nos établissements, dont Lou prat, sont saturés avec très peu de flux, ce qui oblige à adapter l'accompagnement aux actes de la vie quotidienne (repas, toilettes,...), la nature des activités et sorties, les ressources humaines en privilégiant le recrutement de compétences en soin. Ces difficultés de flux ont un effet sur le projet de vie des jeunes adultes maintenus en IME dans l'attente d'une place en établissement pour adultes. Dans le contexte actuel d'évolutions de leurs missions, de difficultés RH persistantes notamment de recrutement, nos professionnels maintiennent un accompagnement digne et de qualité en essayant de répondre le mieux possible aux besoins de nos résidents. Malgré la bonne volonté de tous (résidents, familles et professionnels) la situation est de plus en plus difficile.

Afin d'apporter de nouvelles réponses, nous avons créé en 2022 au sein de l'Apei Périgueux une commission vieillissement « co-animée » par Jacqueline TALIANO et Luc RIVIERE, composée d'élus et professionnels. Au cours du premier semestre 2023 nous avons présenté ces pistes d'amélioration aux différents acteurs dont notamment les autorités et les familles membres des Conseils de la Vie Sociale.

Parmi les objectifs de progrès identifiés, l'un vise à aider à faciliter les parcours des personnes en situation de handicap vivant à domicile et en établissement. Un autre consiste à créer des passerelles avec le secteur Personnes Âgées.

Suite à un appel à projet de l'ARS Nouvelle Aquitaine, nous avons

pu créer en juin 2024 un dispositif d'appui à l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes. Dans les actions jugées prioritaires à court terme par les 4 partenaires de ce projet (Centre Intercommunal d'Action Sociale Ribérac, CIAS Grand Périgueux, Ehpad de la Fondation Partage et Vie, Apei Périgueux) l'une consiste à « repérer » les personnes en situation de handicap vivant à leur propre domicile et dont la situation présente des risques dans un avenir proche, puis mettre en œuvre un accompagnement conjoint incluant des actions de prévention et un soutien aux aidants.

Les Papillons blancs de Bergerac ont engagé une action similaire à la nôtre. L'ARS souhaite à terme s'appuyer sur ces deux projets pour asseoir une organisation départementale et couvrir les territoires qui ne le sont pas.

Cette action de « repérage » est essentielle pour mesurer l'écart entre les besoins recensés et les solutions à apporter. En effet, la mise en œuvre des premières actions d'amélioration envisagées ne seront pas suffisantes pour régler toutes les problématiques. La création de places d'hébergement supplémentaires sera nécessaire.

Une prise de conscience collective est indispensable pour promouvoir une inclusion véritable et faire entendre la voix de nos résidents dans les décisions qui les concernent.

Ensemble, œuvrons pour un avenir inclusif où le vieillissement ne rime pas avec isolement, mais avec respect, dignité et bienveillance.

Bonne lecture !

Aujourd'hui, les personnes en situation de handicap vivent plus longtemps.

Dans 5 ans, la moitié des personnes accompagnées par l'Apei Périgueux aura plus de 50 ans.

Depuis 1990, L'Apei Périgueux travaille pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap vieillissantes.

En 2013, nous avons créé le Foyer de Vie Lou prat d'ou solelh.

« Ce Foyer de Vie permet aux résidents âgés d'avoir un lieu pour vivre une retraite confortable avec des activités.

Les familles sont rassurées. »

C'est ce que disait Alain FAURE.

Mais aujourd'hui, il n'y a pas assez de places dans nos établissements.

Cela nous oblige à adapter l'accompagnement.

Nos professionnels essaient de garder un accompagnement de qualité.

Par exemple : les repas, la toilette, les activités, les sorties...

Ce manque de places oblige les jeunes adultes à rester en IME.

IME : Institut Médico-Éducatif

En 2022, nous avons créé une commission vieillissement.

Cette commission est gérée par Jacqueline TALIANO et Luc RIVIERE.

Des élus et des professionnels de l'Apei Périgueux participent à cette commission.

En 2023, nous avons proposé des nouvelles idées aux autorités et aux familles des Conseils de la Vie Sociale (CVS).

Les autorités sont le Conseil Départemental, l'ARS Nouvelle Aquitaine...

ARS : Agence Régionale de Santé

Nous travaillons avec les EHPAD pour accompagner les personnes vers ces établissements.

En juin 2024, nous avons créé une équipe mobile Personnes Handicapées Vieillissantes.

Cela permet de connaître les personnes handicapées vieillissantes qui vivent chez elles.

Ces personnes peuvent être en grande difficulté chez elles.

Ce projet propose un accompagnement et un soutien aux aidants.

Les Papillons blancs de Bergerac proposent un projet proche du nôtre.

L'ARS veut mettre en place une organisation dans toute la Dordogne.

Il y a beaucoup de demandes d'accompagnements pour les personnes vieillissantes.

Il faudra créer plus de places d'hébergements dans les établissements.

Les personnes en situation de handicap vieillissantes ne doivent pas rester seules.

Nous devons aider et respecter les personnes en situation de handicap vieillissantes.

Les personnes en situation de handicap vieillissantes doivent pouvoir dire leurs choix.

Bonne lecture !

Vieillesse

LES RÉPONSES DE L'APEI PÉRIGUEUX

Après de nombreuses années de plaidoyer pour la prise en compte des personnes handicapées vieillissantes, les efforts de l'Apei Périgueux mènent notamment en 2013 à l'ouverture du Foyer de Vie spécialisé «Lou prat dòu solelh».

Une première victoire, mais une réponse insuffisante aujourd'hui pour répondre aux besoins actuels et à venir d'une population plus nombreuse.

En 2022, la commission «vieillesse» de l'Apei Périgueux, composée d'élus associatifs et professionnels, a dressé un diagnostic de la situation et élaboré des propositions d'amélioration de l'offre d'accompagnement. Celles-ci ont été présentées aux autorités (ARS / Conseil Départemental) en janvier 2023.

CONSTATS

L'Apei Périgueux a réalisé les constats suivants pour ses établissements et services médico-sociaux :

- Les établissements sont différemment impactés par la problématique du vieillissement des personnes en situation de handicap.

Les établissements non médicalisés (Foyers de Vie, Foyers d'Hébergement et ESAT), doivent faire face à l'aggravation des pathologies et des

déficiences, ce qui nécessite des adaptations, tant de la part des professionnels que des personnes accompagnées.

Cet impact, bien que minore au sein des Foyers d'Accueil Médicalisé et de la Maison d'Accueil Spécialisée du fait de leur médicalisation, reste pregnant.

- Le nombre de personnes vieillissantes en situation de handicap augmente.

En 2022, 38% des personnes accompagnées par l'Apei Périgueux avaient plus de 50 ans. En 2027, ce taux atteindra 50%.

- Des mesures d'adaptation ont été mises en oeuvre : adaptation des actes de la vie quotidienne (alimentation,...), du matériel (lits médicalisés,...) et des activités, renforcement des ressources humaines et recrutement de compétences

orientées vers le soin, développement des partenariats avec des professionnels de santé libéraux, soutien plus important aux familles (accompagnement aux rendez-vous médicaux, lors des hospitalisations,...), transformation de l'offre d'accompagnement,... Mais, ces mesures atteignent aujourd'hui leurs limites.

- Les missions des établissements sont plus difficilement assurées.

Par exemple, en Foyers de Vie, les réponses aux besoins de soins de plus en plus importantes se font au détriment des missions éducatives.

En ESAT, le maintien en activité des personnes vieillissantes limite l'entrée des plus jeunes et donc leur accès au travail.

La démobilité des professionnels est à craindre en raison de l'écart entre les mis-

DOSSIER THÉMATIQUE

sions premières de leur métier et la situation actuelle où la prévalence des soins l'emporte sur l'accompagnement éducatif, faute de ressources médicales et paramédicales dédiées dans les établissements.

- On assiste à un problème de fluidité des parcours des personnes accompagnées :

Le maintien en établissement des personnes vieillissantes, causé par le manque de solutions adaptées, empêche les personnes plus jeunes d'accéder en ESAT, en Foyer d'Hébergement ou en Foyer de Vie.

LES RÉPONSES DÉJÀ INSTALLÉES

Le vieillissement est un sujet qui préoccupe les parents et professionnels de l'association depuis de nombreuses années. Une réflexion autour de la création d'un établissement spécialisé pour l'accueil des personnes handicapées vieillissantes est d'ailleurs engagée dès les années 1980. Il faudra attendre l'année 2013 pour que ce projet voit le jour à travers l'ouverture du Foyer de Vie pour personnes handicapées vieillissantes «Lou prat d'ou solelh» à Ribérac.

Au sein des autres établissements, la prise en compte du vieillissement s'est faite naturellement au fur et à mesure des années et de l'évolution des populations accueillies. L'association a très tôt doté ses établissements non médicalisés de professionnels médicaux (infirmiers, aides-soignants) ; une décision contras-

tant avec les pratiques courantes.

Elle a aussi agi en tant que précurseur en recrutant en 2019 et 2020, deux médecins généralistes (porteurs d'une double casquette médecin traitant et coordinateur) et un psychiatre salariés.

Au Foyer de Vie Lysander, une unité de vie dédiée aux personnes vieillissantes (Alizée/Goëland) a été créée en 2012 lors de l'extension de l'établissement. Les 26 chambres de cette unité permettent d'accueillir les résidents les moins autonomes, dans un environnement adapté : rythme plus calme, activités dédiées, équipe de professionnels renforcée.

Le Foyer de Vie Le Bercail a adopté un fonctionnement similaire. Une unité de vie (Les Mimosas) dédiée aux personnes en perte d'autonomie a pu être mise en place suite à la réorientation en Ehpad de personnes plus âgées, pour qui la vie en Foyer de vie n'était plus adaptée.

Ces réorientations ont été rendues possibles grâce à la concrétisation de partenariats avec des Ehpad de proximité. Plusieurs résidents ont pu être accueillis au sein du même établissement. En plus de rassurer les personnes accompagnées, qui peuvent ainsi garder un lien avec des visages connus, cela facilite les contacts entre les professionnels du Foyer de Vie et du nouvel établissement d'accueil.

A la MAS Héliodore, l'accompagnement se fait jusqu'à la fin



.....

« Une personne handicapée vieillissante peut être définie comme une personne qui a entamé ou connu sa situation de handicap (quel qu'en soit la nature ou la cause) avant de connaître les effets du vieillissement.

Ce vieillissement peut se traduire par une diminution des capacités fonctionnelles, une aggravation des déficiences sensorielles, l'apparition de handicaps ajoutés, la survenue de maladies dégénératives, l'augmentation d'épisodes aigus, etc. Il peut également marquer l'entrée dans un âge de la vie qui s'avérera, pour la personne, être la source d'un nouvel épanouissement. »



.....
« **Le seuil de 40/50 ans est souvent retenu dans la littérature sur le vieillissement des personnes handicapées, dans la mesure où c'est à partir de cet âge que l'on peut observer pour beaucoup d'entre elles les effets du vieillissement pouvant conduire à la perte d'acquis parfois difficilement obtenus.**

Néanmoins, il arrive également que des personnes au handicap complexe et/ou souffrant dès le plus jeune âge de maladies neurodégénératives soient confrontées à un vieillissement plus précoce encore, que les professionnels sont amenés à devoir anticiper, prévenir »

de vie. Les équipes travaillent donc sur le confort (adaptation des appareillages, de la prise alimentaire, des activités) et les soins permettant d'accompagner au mieux les résidents vieillissants.

L'ESAT et les Foyers d'Hébergement ont, dès 2012, pris des mesures pour accompagner les travailleurs vieillissants avec un rythme moins soutenu. Le travail à temps partiel a ainsi été installé et proposé à ceux qui en avaient besoin grâce à la création de l'atelier relais à l'ESAT et du SAMJ (Service d'Accueil Modulable en Journée) au Foyer d'Hébergement, tous deux à Antonne. Ces deux entités ont été fusionnées en 2021, devenant le service passerelle sous la direction de l'ESAT.

En 2015, une autre mesure en faveur des travailleurs avait été prise, cette fois du côté du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. Une convention prévoyant le maintien de l'accompagnement pour 3 travailleurs retraités a été élaborée. Elle permet aux personnes retraitées de continuer à bénéficier des compétences des professionnels du SAVS, pour un maintien à domicile ou dans l'attente d'une réorientation adaptée.

LES RÉPONSES PROPOSÉES

En mars 2024, et dans le cadre du programme national «50 000 nouvelles solutions», l'ARS Dordogne sollicitait l'Apei Péri-

gueux (et tous les organismes médico-sociaux de la Dordogne) pour obtenir des propositions de projet à destination de 4 publics prioritaires dont les personnes handicapées vieillissantes.

L'Apei Périgueux a remis 5 propositions, dont 3 à destination ou pouvant bénéficier à un public vieillissant :

- la création d'une équipe mobile d'accompagnement pour adultes en situation de polyhandicap,
- la création d'un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) pour 20 personnes handicapées vieillissantes,
- la création d'une unité de vie dédiée pour 20 personnes handicapées vieillissantes au sein d'un Ehpad.

LES RÉPONSES EN COURS DE DÉPLOIEMENT

Une équipe mobile «personnes handicapées vieillissantes» a été mise en place le 17 juin 2024. Elle est composée de 2 intervenants : 1 professionnel de l'accompagnement, Mme Sophie BERGER VIDEAU et 1 professionnel du soin, Mme Émilie VALADE IMBERT. Depuis son installation, l'équipe mobile a déjà pu couvrir une trentaine de situations, et mener à bien des projets de réorientation.

La réalisation d'un cahier des charges pour la création d'une unité de vie en EHPAD dédiée aux personnes handicapées vieillissantes est en cours d'élaboration, en partenariat avec

DOSSIER THÉMATIQUE

la Fondation «Partage et Vie». Ce cahier des charges fixera les meilleures conditions d'accompagnement en EHPAD.

En parallèle, les coordinatrices de parcours vont débiter la formation des professionnels des CIAS accompagnant des personnes handicapées vieillissantes à leur domicile.

Les deux professionnelles ont un rôle important d'accompagnement auprès des familles.

Elles leur apportent tous les éléments nécessaires pour préparer au mieux la suite du parcours de leur proche, dans le respect du projet personnalisé de la personne concernée. Ce travail de préparation et d'anticipation permet de faciliter les choix et rassurer les familles.

D'autres réponses vont être déployées.

Le Conseil Départemental et L'Apei Périgueux ont récemment décidé d'allouer 10 places de SAVS à l'accompagnement des travailleurs d'ESAT retraités. A ce jour, 9 personnes bénéficient de ce service. Selon les estimations, dans les 3 ans qui viennent, 5 à 10 personnes supplémentaires pourraient en avoir besoin.

.....

« L'équipe mobile a pour missions de fluidifier les parcours, faciliter les transitions des personnes handicapées vieillissantes, apporter ses ressources et son appui auprès des professionnels des secteurs «personnes âgées» et «handicap.» »

Les professionnels du SAVS interviennent au domicile des personnes et les accompagnent pour leur permettre de continuer à vivre chez elles. Lorsqu'un maintien à domicile ne sera plus possible, une réorientation sera recherchée.

À Antonne, l'ouverture de la résidence Alain Faure, va transformer 25 places de Foyer d'Hébergement en places de SAVS renforcé.

Les Foyers d'Hébergement passeront donc de 70 à 45 places. Ces modifications sont l'occasion pour l'association d'engager une réflexion sur le futur des Foyers d'Hébergement et, plus largement, sur l'offre d'habitat qu'elle propose.

L'objectif étant de proposer une large palette de solutions pouvant couvrir les différentes attentes des personnes accompagnées, l'association se questionne sur les types d'habitat (spécialisés, inclusifs,...) à développer et à leur situation géographique (milieu rural, semi-urbain, urbain).

Pour répondre à ces interrogations, l'Apei Périgueux s'est rapprochée d'organismes tels que «Familles solidaires» (partenaire de l'Unapei) qui est un groupe associatif ayant pour mission de «permettre aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap de vivre avec et comme les autres, grâce à l'habitat inclusif».

Les personnes accompagnées sont aussi directement informées par les établissements sur la retraite. A l'ESAT, des ateliers BAR (Bienvenue À la Retraite) sont d'ailleurs organisés du 26 septembre au 28 novembre 2024 par Carine COSTE, Conseillère en économie sociale et familiale.

Ouverts aux travailleurs d'ESAT de plus de 56 ans, ces ateliers permettent de diffuser diverses informations (droits à la retraite, documents administratifs à remplir,...).

Des organismes tel que la CAR-SAT sont également conviés à venir rencontrer les futurs retraités pour répondre à leurs questions.

Rédaction : Jacqueline TALIANO,
Hervé MAZIERE, Luc RIVIERE,
Olivier MARTIN, Amélie BERCHE



DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

Depuis longtemps l'Apei Périgueux se bat pour l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

En 2013, l'Apei Périgueux a ouvert le Foyer de Vie « Lou prat d'òu solelh ».

Mais ce n'est pas assez.

Aujourd'hui, il faut répondre aux nouveaux besoins des personnes handicapées vieillissantes.

En 2022, la commission « vieillissement » de l'Apei Périgueux a fait un travail sur la situation des personnes handicapées vieillissantes.

La commission « vieillissement » est un groupe de travail.

La commission a écrit des propositions.

En janvier 2023, ces propositions ont été envoyées :

- À l'ARS,
ARS veut dire Agence Régionale de Santé
- Au Conseil Départemental de la Dordogne.



La situation de maintenant

Les établissements non médicalisés doivent s'adapter au vieillissement des personnes :

L'ESAT, les foyers d'hébergement, les foyers de vie s'adaptent aux difficultés des personnes accompagnées vieillissantes.

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) sont médicalisés.

Ils ont l'habitude de ces accompagnements.

De plus en plus de personnes handicapées vieillissantes.

Le nombre de personnes accompagnées vieillissantes augmente.

En 2027, la moitié des personnes accompagnées auront plus de 50 ans.

Des adaptations sont mises en place :

L'adaptation du matériel pour accompagner les personnes dans la vie de tous les jours :

- Par exemple : des lits médicalisés.

Plus de professionnels dans le domaine de la santé,

Aider les familles,

- Par exemple : accompagnement aux rendez-vous médicaux, à l'hôpital.

Mais ces adaptations ne sont pas suffisantes !

Les professionnels ont plus de difficultés à faire leur travail

En foyer de vie, les professionnels passent du temps à faire des soins.

Les professionnels ont moins de temps pour les activités éducatives.

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

En ESAT, des personnes vieillissantes continuent à travailler.

ESAT : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail

Il y a moins de places pour embaucher des jeunes.

Les professionnels doivent s'adapter aux personnes accompagnées.

Les professionnels font de plus en plus de soins et moins d'activités.

Il n'y a pas assez de professionnels de santé dans les établissements.

Les établissements continuent à accueillir les personnes vieillissantes.

Cela empêche l'admission de jeunes personnes handicapées dans les établissements.

Ce que l'Apei propose dans les établissements

Le vieillissement des personnes accompagnées inquiète les parents et les professionnels de l'Apei.

En 2013, l'Apei Périgueux a ouvert le Foyer de Vie « Lou prat dòu solelh ».



Depuis longtemps, il y a des professionnels de santé dans les établissements non médicalisés de l'Apei.

Par exemple : infirmiers, aides-soignants.

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

En 2019 et 2020, l'Apei a embauché 2 médecins généralistes.

Ces 2 médecins sont les médecins traitants des personnes accompagnées.

Ces médecins sont médecins coordinateurs.

Ils organisent des rendez-vous et sont en contact avec d'autres médecins.

L'Apei a aussi embauché un psychiatre.

En 2012, une unité de vie pour les personnes handicapées vieillissantes a été créée au foyer de vie de Lysander.

L'unité de vie s'appelle : Alizée – Goëland

Cette unité est adaptée pour les personnes vieillissantes.

Les personnes sont moins autonomes.

Les journées sont plus calmes, les activités sont adaptées.

Les professionnels sont plus nombreux dans cette unité de vie.

Une unité de vie pour les personnes vieillissantes a aussi été créée au foyer de vie Le Bercail.

Cette unité de vie s'appelle : Les Mimosas.

Les personnes sont moins autonomes.

Cette unité de vie a été mise en place pour les personnes orientées vers un EHPAD.

La vie en foyer de vie n'est plus adaptée pour ces personnes.

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

Un travail entre le foyer de vie et des EHPAD a été mis en place.

Des personnes du foyer Le Bercail sont allées dans le même EHPAD.

Les personnes étaient rassurées d'être ensemble dans le même EHPAD.

À la MAS Héliodore, l'accompagnement se fait jusqu'à la fin de la vie.

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

Les professionnels travaillent pour le confort des personnes vieillissantes.

A partir de 2012, l'ESAT et les Foyers d'Hébergement ont proposé le travail à temps partiel à certains travailleurs vieillissants.

Le travail à temps partiel c'est travailler à mi-temps par exemple.

L'ESAT a créé l'atelier Relais.

Les Foyers d'Hébergement ont créé le SAMJ

Service d'Accueil Modulable en Journée.

En 2021, l'atelier Relais et le SAMJ sont regroupés.

L'atelier Passerelle est créé.

L'atelier Passerelle est dirigé par l'ESAT.



En 2015, le SAVS a continué à accompagner 3 travailleurs à la retraite.

Cet accompagnement a permis aux personnes :

- de rester dans leur logement,
- d'attendre d'être réorientées dans un lieu adapté.

Les réponses proposées par l'Apei

En mars 2024, l'ARS a demandé aux établissements de la Dordogne de faire des propositions pour les publics prioritaires.

Les personnes handicapées vieillissantes font partie des publics prioritaires.

L'Apei Périgueux a fait 3 propositions pour les personnes handicapées vieillissantes :

- création d'une équipe mobile d'accompagnement pour adultes en situation de polyhandicap,

Polyhandicap veut dire plusieurs handicaps

- création d'un FAM de 20 personnes handicapées vieillissantes,
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé.
- création d'une unité de vie pour 20 personnes handicapées vieillissantes.

Cette unité de vie serait dans un EHPAD.

Ce que l'Apei va proposer

Le lundi 17 juin 2024, une équipe mobile pour accompagner des « personnes handicapées vieillissantes » a été mise en place.

2 personnes travaillent dans cette équipe :

- une professionnelle de l'accompagnement,
Elle s'appelle Madame Sophie BERGER VIDEAU.

- Une professionnelle du soin,
Elle s'appelle Madame Émilie VALADE IMBERT.

Depuis le mois de juin 2024,
l'équipe mobile s'est occupée de plusieurs
personnes handicapées vieillissantes.



En ce moment, il y a un travail pour la création d'une unité de vie en EHPAD.
Ce travail est fait avec la Fondation « Partage et Vie ».

Ce travail va permettre d'écrire le cahier des charges de l'unité de vie.

Un cahier des charges est un document.

Dans ce document, il sera écrit comment seront accompagnées les personnes handicapées vieillissantes en EHPAD.

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

L'équipe mobile va commencer à former des professionnels des CIAS.

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

Les professionnels du CIAS accompagnent des personnes handicapées vieillissantes chez elles.

Les professionnelles de l'équipe mobile accompagnent les familles des personnes handicapées vieillissantes.

Elles aident les familles à préparer le nouveau parcours de leurs proches en EHPAD.

Ce nouveau parcours respecte le projet personnalisé de la personne.

Cet accompagnement rassure les familles.

D'autres projets vont être mis en place par l'Apei Périgueux.

10 nouvelles places au SAVS pour l'accompagnement des travailleurs d'ESAT retraités.

En ce moment, 9 travailleurs d'ESAT retraités sont accompagnés par le SAVS.

Bientôt, 10 travailleurs retraités de plus auront besoin d'être accompagnés par le SAVS.

Le SAVS accompagne les personnes retraitées pour qu'elles continuent à vivre chez elles.

Quand une personne ne pourra plus rester chez elle,

le SAVS cherchera une réorientation vers un autre lieu.

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

À Antonne, la résidence Alain Faure va ouvrir.

25 appartements vont être proposés.



Ce sera un accompagnement de SAVS renforcé.

Il restera 45 places dans les foyers d'hébergement.

L'Apei Périgueux réfléchit à de nouvelles solutions.

Chaque personne accompagnée a des besoins pour bien vivre dans son logement.

Chaque personne peut dire son choix d'habitation :

- vivre en ville,
- vivre à la campagne,
- vivre en collectivité,
- vivre seul...

L'Apei Périgueux a demandé des conseils à des associations.

Par exemple : Familles solidaires.

Familles solidaires travaille avec l'Unapei



DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

Familles solidaires aide des personnes fragiles à vivre :

- avec les autres,
- comme les autres.

Ces personnes fragiles peuvent être :

- âgées,
- handicapées.

Familles solidaires propose l'habitat inclusif.

L'habitat inclusif permet d'avoir un lieu de vie personnel et un lieu de vie partagé.

Les personnes partagent des activités si elles le souhaitent.

Les personnes choisissent l'accompagnement dont elles ont besoin.

Les établissements informent les personnes accompagnées sur la retraite.

A l'ESAT, des ateliers BAR sont organisés pour les travailleurs âgés de plus de 56 ans.

BAR veut dire Bienvenue À la Retraite. (photo atelier BAR)

Carine COSTE organise ces ateliers.

Carine COSTE est Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

Ces ateliers permettent aux travailleurs d'avoir des informations :

- sur leurs droits à la retraite,
- sur les documents administratifs à remplir...

Des organismes sont venus pour rencontrer les travailleurs d'ESAT.

Par exemple : la CARSAT

Les organismes ont répondu aux questions des travailleurs.

Sortie des familles



La sortie annuelle des familles a été organisée le 28 septembre 2024.

28 familles ont participé à ce moment de convivialité grandement apprécié.

Lors de cette nouvelle journée, elles ont pu apprécier un repas au restaurant «Le Pech de Malet» à Vitrac et une visite des jardins d'eau à Carsac Aillac.

AB

Laboratoire de l'engagement

Le collectif régional Nouvelle-Aquitaine (Unapei 17 / Apei de Libourne / Adapei 33 / Adapei 64 / Unapei 86 / Andapei 47 / Apei Périgueux) a été retenu pour participer au Laboratoire de l'engagement, un projet national lancé par l'Unapei, en collaboration avec le cabinet Ellyx.

L'objectif de ce chantier est d'identifier collectivement des actions qui pourraient être valorisées, créées et expérimentées pour donner aux différents acteurs (familles, amis, personnes en situation de handicap,...) l'envie d'adhérer, de s'investir, de porter les causes et les valeurs du mouvement, de défendre les droits des personnes, de renforcer les instances de gouvernance.

Les associations participantes devront travailler sur les 7 enjeux prioritaires identifiés :

1 - Remobiliser autour du sens et de la cause commune

2 - Remobiliser l'envie d'adhérer

3 - Redéfinir et valoriser la pluralité des formes d'engagement

4 - Renouveler et diversifier les profils des « engagés »

5 - Accompagner les parcours d'adhésion et d'engagement

6 - Engager des moyens pour faciliter l'engagement

7 - Réinterroger et accompagner le cadre de la Gouvernance associative

Pour cela, elles devront mobiliser 6 représentants, issus de la triple expertise :

- 2 personnes en situation de handicap,
- 2 représentants des familles,
- 2 représentants des professionnels.

Ceux-ci sont invités à participer aux 3 journées entre pairs organisées par l'Unapei. En parallèle, le mouvement national explorera les pratiques innovantes internes et externes au réseau.

Chaque association a également dû procéder à un auto-diagnostic pour aider à identifier les freins et leviers qu'elles peuvent rencontrer, mais aussi collecter des idées d'actions. Ce travail a débuté en septembre 2024 et se poursuivra en 2025.

AB

Journée des professionnels



230 personnes (professionnels et membres du Conseil d'Administration) étaient réunies, le mercredi 13 novembre à Boula-zac, pour participer à une journée dédiée aux professionnels de l'Apei Périgueux.

Celle-ci présentait 3 objectifs :
Occasionner des rencontres et échanges entre professionnels de l'association.

Engager la démarche d'autodétermination pour les personnes accompagnées.

Valoriser et présenter les pratiques innovantes et expertes des équipes professionnelles.

L'évènement s'est ouvert sur un point d'information sur la mise en œuvre du projet associatif 2023-2030, présenté par Hervé

MAZIERE (Président), Jacqueline TALIANO (Présidente déléguée) et Olivier MARTIN (Directeur général).

Le psychosociologue Jean-René LOUBAT a ensuite livré une intervention sur le thème «Autodétermination et parcours de vie : un recentrage sur la personne et son environnement».

La deuxième partie de journée était consacrée à la présentation des pratiques innovantes des établissements.

Des thèmes divers ont été abordés par les professionnels: les relations avec les familles, la communication adaptée, les passerelles vers le travail, l'inclusion, l'habitat et le vieillissement.

OM,AB

Renouvellement des CVS

Les Conseils de la Vie Sociale (CVS) permettent aux personnes accompagnées et à leurs familles d'exprimer leur avis sur des questions liées à l'accompagnement afin d'adapter le fonctionnement et le projet de l'établissement ou du service accueillant. Ils sont composés de représentants des personnes accueillies, des familles, du personnel, de l'organisme gestionnaire et de partenaires éventuels (collectivités,...)

Leur renouvellement aura lieu en 2025 pour trois ans :

Par vote au sein des établissements et services pour les personnes accompagnées, le 10 décembre 2024

Par vote par correspondance jusqu'au 9 décembre 2024 pour les familles.

Par désignation par les membres du CSE pour les professionnels, le 12 décembre 2024.

Élection
Conseil de la Vie Sociale
2025 - 2027

JE VIS ICI MON PROCHE VIT ICI JE TRAVAILLE ICI

Personnes accompagnées, familles, professionnels
ENSEMBLE
participons à la vie de notre établissement

Portez vous candidat au Conseil de la Vie Sociale.

Pour plus d'informations sur le Conseil de la Vie Sociale, rapprochez-vous de l'équipe de Direction de votre établissement.

Apei Périgueux

AB

Formations autodétermination

Suite à la réécriture du projet associatif en 2023, un travail a été effectué autour du défi «Permettre à chacun de trouver sa place dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'autodétermination».

Après de nombreux échanges et consultations extérieures, les travaux du groupe ont mené à la mise en place de sessions de formation à l'autodétermination.

Les élus du Bureau et les cadres de l'association ont été réunis lors d'un séminaire les 26 et 27 novembre 2024.

Il était animé par :

Mme Coralie SARRAZIN, docteure en psychoéducation

et autrice de l'ouvrage « Handicap, pour une révolution participative ».

Maître NAITALI, avocat spécialisé pour le secteur médico-social et qui interviendra sur le sujet de la responsabilité juridique.

Des sessions de formation ou sensibilisation, animées par l'Unapei, sont programmées en 2025 pour :

les représentants des Conseils de la Vie Sociale : «Je découvre l'autodétermination»,

24 professionnels : «Posture d'accompagnement et autodétermination pour les professionnels»,

les familles : «Sensibilisation à la démarche d'autodétermination pour les familles»,

les personnes accompagnées: «Je découvre l'autodétermination».

À l'issue de ces journées, les professionnels ayant suivi la formation et souhaitant aller plus loin dans la démarche pourront suivre une nouvelle formation pour devenir référent «autodétermination».

Les référents auront ensuite pour mission de former en interne les autres professionnels de l'association, et ainsi déployer et faire perdurer la démarche.

AB

Opération brioches

L'édition 2024 de l'Opération Brioches, qui s'est tenue du 14 au 19 octobre a été un franc succès !

Cette année, l'excédent est attribué au Foyer de Vie Lysander (situé à Bassillac) pour l'achat de vélos à destination d'adultes en situation de handicap mental.

De nombreux bénévoles se sont mobilisés pour mener les ventes sur les marchés (Périgueux, Saint-Astier, Vergt, Ribérac, Champcevinel) et centres commerciaux (Intermarché/Coulounieix-Chamiers,

Aushopping/Marsac-sur-l'Isle, Centre Commercial du Périgord Blanc/Boulazac)

Pour la seconde année consécutive, l'Apei Périgueux a également pu compter sur le soutien du CAPD Rugby. Un stand de vente a été installé durant un match du club périgourdin.

En plus de ces points de vente, des organisations locales ont soutenu l'évènement en passant des commandes de brioches.

AB



Olympiades 2024

La nouvelle édition des Olympiades de l'Apei Périgueux se déroulait cette année au Bercail, le 17 septembre 2024.

Tous les établissements de l'Apei Périgueux avaient été conviés à cette journée.

De nombreuses activités ont été proposées par les éducateurs sportifs, accompagnés par les professionnels de l'établissement : sarbacane, boccia, pétanque, slack line, parcours moteur, vélo,...

Le comité des fêtes du Bercail avait organisé un accueil café, un goûter et s'est chargé de la remise des diplômes.

Un pique-nique avait également été organisé au sein des jardins du site.

Tous les participants ont passé un agréable moment et attendent avec impatience la prochaine édition.

AB



Voie Verte Voie Bleue

L'Apei Périgueux a participé à la 9ème édition de Voie Verte Voie Bleue, organisée par le Département de la Dordogne, le dimanche 23 juin 2024.

Des animations gratuites étaient proposées tout au long de l'après-midi, sur 5 sites différents : Marsac-sur-l'Isle, Coulounieix-Chamiers, Périgueux, Trélissac et Boulazac-Isle-Ma-noire.

L'association, installée sur l'Es-pace Grandou à Trélissac, dis-positait d'un stand en collabo-ration avec la délégation locale de la Fédération Française Handisport, sur lequel les visi-

teurs pouvaient s'essayer à la boccia et à la joëlette.

Plusieurs familles et établisse-ments de l'Apei Périgueux ont pris part à cet évènement.

Les résidents et leurs éduca-teurs ont ainsi pu découvrir et s'initier à bon nombre d'activi-tés: judo, aviron, foot, basket, boxe, rugby, escalade, vélos électriques, cyclisme, trottin-ettes électriques, pêche,...

En fin d'après-midi, tous les participants ont été conviés à partager un moment de convi-vialité sur le stand de l'Apei Périgueux.



AB

Forum des associations

La délégation locale «Nous Aussi» était présente au forum des associations de Périgueux.

Cette année, les contacts ont été moins importants que lors des dernières éditions.

Les membres préparent d'ores et déjà l'édition 2025 en réfléchissant à des jeux et autres moyens pour rendre le stand plus attractif et ainsi favoriser le contact avec les visiteurs.

AB



Journée MIX-Cité

Le travail autour de l'organisation d'un événement tous publics continue. Les contacts et échanges se multiplient afin de trouver le lieu idéal.

Pour rappel, les membres de Nous Aussi Dordogne souhaitent organiser une scène ouverte, permettant à tout un chacun de mettre en avant un talent artistique (chant, danse, magie,...).

AB

Rencontre avec la délégation de la Creuse

Une nouvelle rencontre avec la délégation de la Creuse est en préparation.

Après avoir travaillé sur le thème du «Regard», les membres de Nous Aussi échangeront cette fois sur le sujet de la «Communication».

«Qu'est-ce que la communication?», «Comment peut-on communiquer?», «Quels outils peut-on utiliser pour communiquer?»... sont autant de questions qui seront abordées lors de cette rencontre.

AB



Echange avec le CVS de Caramantis

Au travers de son Projet Associatif, l'ASEI (Tarn) souhaite développer l'autoreprésentation des personnes qu'elle accompagne.

Ce sujet étant régulièrement évoqué depuis plusieurs années dans le cadre des échanges du Conseil de la Vie

Sociale de l'ESAT ASEI Caramantis, l'association envisage la création d'une délégation locale Nous Aussi.

Pour répondre aux interrogations émergentes autour de ce projet, les membres du CVS ont contacté les adhérents de Nous Aussi Dordogne.

La délégation a pu présenter son organisation (nombre d'adhérents, fréquence des rencontres,...), ses actions (représentation au sein des instances, projets,...),...et répondre aux diverses questions des élus du CVS.

AB

Groupe de travail sur l'accès à la lecture

Depuis plusieurs années, le Gouvernement a conduit une réflexion en vue de faciliter l'accès au livre et à la lecture des personnes en situation de handicap.

Sur ces bases, le Comité interministériel du handicap a officialisé le 6 octobre 2022 le lancement d'un projet visant à :

Créer un portail national de l'édition accessible et adaptée, dont la réalisation est confiée

à la Bibliothèque nationale de France (BnF).

Etablir une cartographie de l'existant, définir un plan de production de documents adaptés et réfléchir à une modernisation de la filière de l'édition adaptée en lien avec la chaîne de production du livre accessible. Ce volet relève de l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA).

Dans ce cadre, l'atelier FALC a été sollicité par l'INJA pour rejoindre un groupe de travail consacré à l'harmonisation et la mutualisation des pratiques et des outils de production.

Virginie ESTEVE, monitrice de l'atelier, représentera l'Apei Périgueux lors des 3 séances de travail (novembre et décembre 2024, janvier 2025).

AB

Partenariat avec Cortex Media

Cortex Média est une start-up basée à Lyon et dirigée par Benjamin LAURENT.

Elle a développé le concept de l'audio clair : des textes en Facile À Lire et à Comprendre (FALC) lus, et retranscrits en audio.

Souhaitant développer la culture littéraire, Cortex Media a contacté la maison d'édition Ôser Lire (ESAT Ôsea), qui lui a vendu les droits de certains de ses livres.

Le premier à avoir été transcrit en audio est l'Odyssée de Homère. Un comédien a lu la transcription FALC et la version audio sera disponible en décembre 2024.

C'est une belle évolution pour la maison d'édition car certains de ses livres seront aussi accessibles aux personnes non-lectrices.

Bientôt sur le site internet de l'ESAT Ôsea, il y aura un lien

vers le site de Cortex pour accéder à la version audio.

A la fois, il sera possible d'acheter les livres de la maison d'édition pour suivre l'histoire avec les dessins et les écouter en audio clair.

Ce partenariat a aussi permis à l'atelier FALC de transcrire en FALC un article sur la Communication Alternative et Augmentée, qui est paru dans le journal Le Monde.

Virginie ESTEVE
Monitrice de l'atelier FALC

Travaux du nouvel ESAT

Les travaux du nouvel ESAT, basé à Trélissac avancent. La construction devrait être achevée au juin/juillet 2025.

AB



50 ans du site d'Antonne

Ouverts le 16 avril 1974, l'ESAT (ex-CAT) Òsea et le Foyer d'Hébergement des Résidences de l'Isle situés à Antonne-et-Trigonant, établissements historiques de l'Apei Périgueux, ont fêté leurs 50 ans le vendredi 4 octobre 2024.

Il s'agit des 2 premiers établissements créés par l'Apei Périgueux.

Ils sont le début d'une aventure collective qui ne s'est jamais éteinte depuis.

Le projet de création du CAT (Centre d'Aide par le Travail, ancienne appellation des ESAT) et du Foyer d'Hébergement d'Antonne prend racine dès 1969 au sein d'un groupe de parents et amis de personnes en situation de handicap, qui fait face au manque de solutions d'accompagnement pour leurs proches.

Quelques mois plus tard, le 8 janvier 1970, ces mêmes parents créent l'ADAPI (Association Départementale des Amis et Parents des Inadaptés) section de Périgueux – devenue depuis l'Apei Périgueux – et continuent de travailler ardemment à la création de ces premiers établissements.

Des efforts payants, puisqu'en décembre 1972 et après l'autorisation de la DDASS de la Dordogne, les travaux d'un CAT mixte de 60 places et d'un Foyer d'Hébergement de 30 places débutent à Antonne.

Aux côtés de :

Raphaël PEYNAUD, Responsable du Pôle Sanitaire et Médico-social, représentant Didier COUTEAUD, Directeur de la Délégation départementale de la Dordogne de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine,

Germinal PEIRO, Président du Conseil Départemental de la Dordogne,

Christelle DRUILLOLE et Stéphane DOBBELS, Conseillers Départementaux du Canton de Trélissac,

Daniel LE MAO, Maire d'Antonne-et-Trigonant, les travailleurs d'ESAT, leurs familles, les élus associatifs et les professionnels ont partagé une belle journée de fête marquée par de nombreuses animations : flashmob, magie, animation musicale, photographie,...

Cet évènement a également été marqué par les interventions d'Hervé MAZIERE (Président), d'Aurélié BRESSON et Sylvie BURGEVIN (travailleuses d'ESAT et représentantes des CVS) qui ont retracé l'histoire du site avec émotion.

AB



Journée d'échanges sur les pratiques culturelles dans le secteur médico-social

L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord a organisé le mercredi 6 novembre 2024, à Périgueux, une rencontre régionale interprofessionnelle. Elle était consacrée aux spécificités et enjeux des projets culturels et artistiques en établissements médico-sociaux.

Un groupe de 5 résidents du Foyer de Vie Lysander, membres du groupe de danse, y ont présenté la restitution de leur projet intitulé «Duos improbables». Ce projet a été réalisé avec 4 danseurs de la Compagnie Traction le Ballet Brut.

Les résidents ont été placés au coeur du projet. C'est à partir de leur inspiration du moment, de mouvements improvisés que les danseurs ont créé une chorégraphie tout en finesse. Sur scène les duos danseurs/résidents s'entremêlent et livrent un spectacle poétique qui a séduit le public.

Après cette représentation, Olivier AUBERGER (Directeur des Foyers de Vie Lysander, la Peyrouse et Lou prat d'ou solelh) a participé à une table ronde sur «la mise en oeuvre de projets artistiques et culturels en établissements médico-sociaux».

AB



Rencontre avec les pompiers de Ribérac

Le 27 octobre 2024, les pompiers de Ribérac ont accepté de rencontrer des résidents du Foyer de Vie Lou prat dou solelh et de la Résidence du Val de Dronne à la caserne.

Ce temps de convivialité visait à mieux faire connaissance. Certains résidents sont parfois impressionnés et réticents à l'idée de monter dans les véhicules pour rejoindre l'hôpital.



Ce refus de soins peut avoir des conséquences graves. Les pompiers ont donc permis aux résidents de monter dans le camion, et même de faire un tour dans la ville de Ribérac.

Un moment de fierté et de plaisir qu'ils ne sont pas prêts d'oublier ! L'établissement remercie chaleureusement le lieutenant HAUTEFORT et toute son équipe.

Sarah-Anissa LEBADA
Cheffe de service



.....

« Cette rencontre a permis de rassurer les résidents, et de dédramatiser la prise en charge par les urgences. L'équipe des pompiers est en tous cas prête à renouveler l'expérience rapidement ! »

Projet culturel à la grotte des Combarelles

Des résidents du Foyer de Vie La Peyrouse ont participé à un projet avec l'Agence Culturelle Départementale, mené par les artistes Pol PI et Nadia BAO MINTAKA.

Après plusieurs ateliers organisés au sein du Foyer de Vie, les participants se sont rendus le 5 juin 2024 à la Grotte des Combarelles située aux Eyzies, pour la deuxième partie du projet.

Sur place, deux activités étaient proposées.

La première était la découverte de la grotte, grâce à une visite adaptée aux personnes en situation de handicap sensoriel. Aidés par la guide du site et les éducateurs du Foyer de Vie, les résidents ont pu découvrir les peintures rupestres et les concrétions qui font l'originalité et la beauté du lieu.

Au même moment, un parcours sensoriel était proposé. Enveloppement, danse, relaxation,...

Cette journée a été un vrai moment de plaisir et de partage pour les résidents, les artistes et les professionnels accompagnants.

Une restitution vidéo du projet est programmée en décembre 2024

AB



Projet graff



Ce projet a été porté par plusieurs professionnels, validé en CVS puis réalisé en partenariat avec le graffeur Renaud FOURNIER..

L'art du graffiti paraissait particulièrement approprié aux adolescents. De plus, les éducateurs trouvaient intéressant que les jeunes soient aux commandes de la réalisation de l'oeuvre. L'ensemble des adolescents a ainsi participé à

l'atelier, sur 4 temps distincts durant l'été 2024.

Chacun d'entre eux a pu laisser sa trace, avec du matériel adapté à leurs capacités : feutres, pinceaux, ...

Une fois finalisés, les tableaux ont rejoint les différents espaces du service adolescents.

Maëva CADON
Coordinatrice service adolescents



Sortie karting à La Douze

Deux adolescents de Calypso ont participé à une sortie karting à La Douze. Après avoir pique-niqué sur place, les jeunes gens et leurs éducateurs ont fait deux tours de course dans des karting bi-places.

Ils ont beaucoup aimé les sensations ressenties, d'autant qu'ils avaient la possibilité de diriger le véhicule grâce à un volant de chaque côté.

MC



Journée du patrimoine

Le Bercail a ouvert les portes de sa Chapelle lors des journées du patrimoine 2024.

68 visiteurs se sont succédés pendant les 4 heures d'ouverture du site, une belle participation pour ce premier évènement.

Beaucoup d'entres eux étaient des personnes du secteur qui connaissaient déjà l'établissement pour s'être rendus il y a longtemps à des messes, notamment celles de Noël, célébrées dans la Chapelle. D'autres visiteurs ne connaissaient pas le site et ont pro-

fité de cette occasion pour le découvrir.

L'ensemble des participants a été impressionné par la qualité de l'exposition installée dans la Chapelle. Les documents et photographies d'époque retraçaient avec soin et détails, l'histoire de l'établissement.

Certains connaisseurs, émus, ont profité du moment pour échanger leurs souvenirs du site, des personnes accompagnées,... Un joli moment d'échange.

AB



Fête de l'été

Le mardi 2 juillet, résidents, familles et professionnels se sont réunis pour fêter l'arrivée de l'été.

Tous les convives ont passé une agréable journée sur le thème de la fêria.

AB



Habitat modulaire

La mise en place des habitats modulaires est en bonne voie ! La demande de permis de construire a en effet été déposée en Mairie de Sainte-Foy-de-Belvès le 27 novembre 2024.

AB

Repas d'automne

Ambiance festive à la Résidence du Val de Dronne !

Après avoir fêté Halloween fin octobre, c'est un repas sur le thème de «l'automne» qui s'est tenu le 19 novembre dernier.

Au programme : repas choisi par les résidents et après-midi karoké /danse.

La prochaine fête de Noël est prévue pour le 16 décembre 2024 avec la compagnie «boulevard K-barré».

Décidément, au val de Dronne on aime bien faire la fête.

Sandrine BOREL
Cheffe de service



Canimédiation

Aurélié Pourtier, membre de l'association Canimédiation Aquitaine, a organisé une animation au sein de la Résidence du Val de Dronne le 29 octobre 2024, avec 6 chiens visiteurs nommés Hermione, Uschka, Juju, Shine, Ninya et Noa et leurs propriétaires, pour le plus grand plaisir des résidents !

Au programme agility, caresses et activités canines mais surtout un moment de partage entre les résidents, les membres de l'association et leurs chiens.

Émilie RIEUBLANDOU
Monitrice-éducatrice



Projet «Des Paroles en Air»

Jeudi 28 novembre 2024 avait lieu à Ribérac, la restitution du projet «Des Paroles en Air» coordonné par l'Agence Culturelle Départementale, et animé par l'artiste Kévin CASTAGNA .

Après un mot de bienvenue, le spectacle s'est ouvert sur la diffusion d'un film, retraçant avec humour et sensibilité la réalisation du projet. Une belle mise en avant des résidents et des professionnels, de leurs compétences et de leur personnalité.

Les acteurs du projet ont ensuite interprété avec joie et fierté, leurs deux créations musicales, devant un public conquis.

AB



AGENDA

Décembre FÊTES DE NOËL DES ÉTABLISSEMENTS

Comme chaque année, le mois de décembre sera ponctué de moments festifs.

Voici les dates des fêtes de Noël des établissements :

- 11 décembre : EEAP Calypso (service «adolescents»)
- 12 décembre : MAS Héliodore
- 16 décembre : FAM-FV Résidence du Val de Dronne
- 17 décembre : FV La Peyrouse - FV/FAM Le Bercaill
- 18 décembre : EEAP Calypso (service «enfants») / FV Lou prat dòu solelh
- 19 décembre : FH-SAVS Les Résidences de l'Isle / FV Lysander



Mars / Mai 2025 SALON DE L'EMPLOI

L'Apei Périgueux sera présente lors de divers événements sur le thème de l'emploi. Voici les dates déjà inscrites à l'agenda :

- Les 21 et 22 mars 2025 : «Salon de l'emploi, de la reconversion et de la formation» à Marsac-sur-l'Isle.
- Le 22 mai 2025 : «Destination apprentissage» (lieu restant à définir), événement organisé par la Mission Locale du Grand Périgueux.

Chaque événement sur l'emploi auquel participera l'Apei Périgueux sera publié sur les réseaux sociaux de l'association (Facebook, LinkedIn et Instagram).



Directeur de la publication : Hervé MAZIERE
Photos : archives de l'Apei Périgueux
Rédaction : Amélie BERCHE

Impression : Imprimerie Numérique de l'ESAT Osea
05 53 54 46 49 imprimerie@apei-perigueux.fr